



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

portant sur la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée de 4,65 MWc
sur la commune de Moussoulens au lieu-dit « La Garoussel » déposé par la société
« TOTAL SOLAR »

Par arrêté préfectoral du 18 septembre 2019 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, est prescrite du mardi 15 octobre 2019 au mercredi 13 novembre 2019 inclus.

Au terme de la procédure, la décision préfectorale qui pourra être adoptée sera, soit un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R423-32 du code de l'urbanisme.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Claude CRIADO, major de gendarmerie en retraite; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact avec son résumé non technique et la lettre de la MRAe en sa qualité d'autorité environnementale, est consultable :

- en version papier à la mairie de Moussoulens, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture au public,

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant :

<http://www.aude.gouv.fr/> rubrique [Accueil](#) > [Politiques publiques](#) > [Environnement](#) > [Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement](#) > [Les enquêtes publiques et consultations du public / dossiers complets \(hors ICPE\)](#) > [Le photovoltaïque](#),

- gratuitement sur un poste informatique, à la Mairie de Moussoulens aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Aude, – Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert uniquement à la Mairie de Moussoulens.

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'enquête :

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Moussoulens – 5 rue des Ecoles - 11170 Moussoulens – à l'attention de Monsieur Claude CRIADO, commissaire enquêteur.

Ces observations sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante :

pref-photovoltaique-moussoulens@aude.gouv.fr. Ces observations seront mises en ligne dans les meilleurs délais sur le site internet des Services de l'État susmentionné.

Les communes concernées sont :

- Moussoulens, siège de l'enquête, Alzonne, Montolieu, Aragon, Ventenac-Cabardès, Pezens, Saine-Eulalie.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Moussoulens :

- mardi 15 octobre 2019 de 16 h à 19 heures,
- samedi 26 octobre 2019 de 09 heures à 12 heures,
- mercredi 13 novembre 2019 de 13 heures à 16 heures.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- en mairie de Moussoulens ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante :
[http://www.aude.gouv.fr/rubrique Accueil > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Les enquêtes publiques et consultations du public / dossiers complets \(hors ICPE\) > Le photovoltaïque.](http://www.aude.gouv.fr/rubrique/Accueil%20>%20Politiques%20publiques%20>%20Environnement%20>%20Plans%20et%20projets%20d'am%C3%A9nagement%20susceptibles%20d'impacter%20l'environnement%20>%20Les%20enqu%C3%AAtes%20publiques%20et%20consultations%20du%20public%20/%20dossiers%20complets%20(hors%20ICPE)%20>%20Le%20photovolta%C3%AFque)

La personne responsable du projet est M. Mathieu LE GUENNEC - Responsable Technique Développement - 1 passerelle des Reflets - 92400 COURBEVOIE. Toutes les informations techniques relatives au projet pourront être demandées à M. Paul AZIBERT – Senior Business Developer – tél. : 0611756200 @ : paul.azibert@total.com.